

Article

« L'évaluation des traductions vers l'arabe chez les traducteurs du moyen âge »

Myriam Salama-Carr

TTR : traduction, terminologie, rédaction, vol. 6, n° 1, 1993, p. 15-25.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/037136ar>

DOI: 10.7202/037136ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'évaluation des traductions vers l'arabe chez les traducteurs du moyen âge¹

Myriam Salama-Carr

Outre une abondante production qui aura permis de conserver une partie des sciences de la Grèce antique, on doit aux efforts des traducteurs de Bagdad, aux IX^e et X^e siècles, des réflexions fort enrichissantes sur les critères de traduction et l'évaluation des travaux réalisés.

S'il est difficile de parler de «normes», étant donné le flou terminologique qui caractérise la réflexion d'alors sur la traduction, il n'en demeure pas moins que les notions de fidélité en traduction et d'intelligibilité sont bien présentes dans le discours des praticiens et des observateurs.

Le corpus traduit

La traduction vers l'arabe du corpus médical et philosophique de la Grèce antique, constitué parfois de textes apocryphes, corpus lui-même transmis par l'intermédiaire des commentateurs de langue syriaque, est le plus souvent présentée quant à son volume et à son importance dans l'élaboration d'un système de pensée et de terminologies connexes, en l'occurrence la culture

1. Les traductions françaises des citations arabes sont de l'auteure.

arabo-islamique qui se précisait aux VIII^e, IX^e et X^e siècles. L'accent est mis également sur le rôle que ces traductions et l'exégèse qui les accompagnait, sous forme de commentaires, de réfutations et de manipulations du texte source, ont pu jouer, devenant ainsi textes sources dès le X^e siècle dans l'élaboration, cette fois, de la pensée et de la science de l'Occident médiéval².

La traduction vers l'arabe s'inscrit dans un cadre qui la privilégie. La propagation des sciences grecques remonte au quatrième siècle avant J.-C. et l'École d'Alexandrie était devenue un foyer d'études hellénistiques. Des œuvres philosophiques et médicales, des commentaires néoplatoniciens, furent transmis aux monastères orientaux, au même titre que les écrits chrétiens, et traduits en langue syriaque. Les premières traductions arabes, au VII^e siècle, visaient essentiellement à faciliter le fonctionnement du nouvel empire. D'ordre administratif, ces travaux de traduction concernaient registres fiscaux et archives. Certaines traductions médicales et philosophiques datent certes de cette époque mais c'est sous les Abbassides que furent traduites les œuvres les plus importantes d'Aristote, accompagnées de leurs commentaires néoplatoniciens, certains écrits de Platon et la plus grande partie du corpus galénique, souvent à partir de versions syriaques des originaux grecs.

La critique des traductions

Deux sources majeures et complémentaires nous informent sur la qualité de ces traductions et les critères d'évaluation qui semblent avoir été appliqués. La première repose sur la critique textuelle de ces traductions, par rapport à leurs originaux si ces derniers existent toujours ou par référence à des versions parallèles d'un même texte parfois distantes de plusieurs siècles. La deuxième, en quelque sorte plus fragmentée, se fonde sur la

2. Voir, entre autres, Juan Vernet, *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne* (Paris, Sindbad, La Bibliothèque arabe, 1985) et Geneviève Contamine (dir.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, (Paris, Édition du CNRS, 1989).

lecture des historiographies médiévales arabes³, des réflexions qui nous sont restées des praticiens et des observateurs, sensibles aux problèmes posés, en marge parfois des manuscrits mêmes et en préface des traductions. C'est ici que pourrait se situer, à notre avis, une esquisse de réflexion traductologique.

Il est fréquent dans ces historiographies arabes d'établir des comparaisons entre les premières traductions et des versions plus tardives, ou même entre traductions syriaques et versions arabes et ces comparaisons permettent de dégager certains critères de traduction qui font intervenir les notions de fidélité et de style et toute une conception de l'acte de traduire sous forme de jugements de valeur, les traductions sont «bonnes» ou «mauvaises» et l'évaluation s'accompagne généralement d'une tentative de définir les problèmes inhérents à une traduction particulière.

Les conditions préalables à la traduction: connaissance du sujet, connaissance des langues, prise en compte du destinataire

En l'absence de cadre théorique, il est néanmoins possible de relever dans le corpus disponible certains paramètres de la traduction sous forme de **conditions préalables** à la production de traductions satisfaisantes, à savoir la connaissance du sujet traité, la compétence linguistique en matière de langue source et langue cible et, dans une certaine mesure, la prise en compte du destinataire. Les historiographes avancent le thème de la spécialisation et de la **connaissance du sujet** pour justifier la qualité de certaines traductions. C'est ainsi que la qualité de médecin de Ḥunayn Ibn Isḥāq (mort en 873), l'un des plus célèbres traducteurs de l'école de Bagdad et des traducteurs du Moyen Âge, et son intime connaissance des œuvres de Galien expliqueraient l'excellence de ces traductions médicales. En revanche, les travaux de ce même traducteur dans le domaine des mathématiques auraient nécessité une révision:

3. Notamment *Al-Fihrist* (l'Index) d'Ibn Al-Nadīm, qui date du IX^e siècle et sur lequel se fondent la plupart des historiographies postérieures.

Les livres de Ḥunayn Ibn Ishaq n'avaient pas besoin de correction, excepté dans les sciences mathématiques car il n'était pas versé en mathématiques mais il l'était en médecine, logique, physique, métaphysique, et ce qu'il traduit en ces matières n'avait pas besoin d'une révision ou correction⁴.

La connaissance des langues de travail intervient fréquemment pour évaluer les travaux de traduction. Les historiographes insistent sur la maîtrise qu'avait Ḥunayn de la langue arabe, langue cible, ou de sa connaissance du grec et du syriaque. Ḥunayn rappelle d'ailleurs dans son épître⁵ sa maîtrise de la langue ou attribue la faiblesse de certaines traductions effectuées par ses collaborateurs ou par les traducteurs de «générations» antérieures au manque de compétence linguistique des auteurs de ces traductions.

Cette épître représente un document particulièrement révélateur qui est tout à la fois nomenclature — le traducteur y cite les ouvrages de Galien qu'il aurait traduits ou dont il aurait revu les traductions arabes et syriaques — et recueil d'observations fort pertinentes sur la pratique de la traduction. L'auteur insiste sur la prise en compte du destinataire et annonce qu'il va préciser pour qui chacun de ces traités fut traduit puisque «la traduction dépend de la compétence du traducteur et est fonction du destinataire»⁶. Ḥunayn illustre ces propos en faisant observer que la traduction du *Pouls* de Galien était particulièrement soignée et peaufinée du fait de la «faculté de compréhension du destinataire et de son application à la

4. Al-Ṣafadī (compilateur du XIV^e siècle) cité par Bahā' al-Dīn al-ʿāmilī, *Al-Kaškūl*, édition Taher al-Zawi (Le Caire, 1961), vol. I, p. 388.

5. Ḥunayn Ibn Ishaq, «Risālat ila ʿAlī Ibn Yaḥya fi Dhikr mā Turjīma min Kutub Jalinūs bi ʿilmihī wa baʿd mā lam Yutarjam», édité par G. Bergstrasser avec texte arabe et traduction allemande, *Ueber die Syrischen und Arabischen Galen Uebersetzungen*, (Leipzig, 1925).

6. *Ibid.*, p. 2.

lecture des textes»⁷. Même explication donnée pour sa traduction du *Traité sur les os* destinée à Ibn Mâsawayya (777-857), de l'École de médecine de Jundisapûr, en Perse: «je visais à en donner le contenu avec le maximum de concision et d'explicitation car cet homme aime la clarté et nous exhorte à parler clairement»⁸.

La dimension didactique n'est certainement pas absente et l'accent est mis sur l'intelligibilité et la clarté. Les traductions ne s'adressaient pas nécessairement à des spécialistes mais devaient servir à former des médecins.

La traduction d'un texte de Proclus fournit un exemple particulièrement frappant de cette prise en compte du lecteur où le traducteur devient porte-parole d'un vaste discours philosophique et théologique. Le traducteur, Isâq Ibn Hûnayn, fils et collaborateur de Hûnayn, aurait traduit l'expression grecque signifiant *La Cause* ou *Le Principe du Tout* par *Dieu le très Haut* pour ne pas heurter la sensibilité de ses correligionaires ou du monde musulman ou pour faciliter, sur le plan conceptuel, l'acceptation de ce texte et cela dans une version décrite pourtant comme littérale⁹.

Des traductions plus hâtives réalisées au début du IX^e siècle furent reprises plus tard et c'est la critique de ces traductions par rapport à leurs versions plus tardives qui laisse entrevoir les critères d'évaluation autour desquels s'articulait alors le discours sur la traduction et qui permet de retrouver le

7. *Ibid.*, p. 6.

8. *Ibid.*, p. 7.

9. A. R. Badawi, *la Transmission de la philosophie grecque au monde arabe* (Paris, Vrin, coll. Études de philosophie médiévale LVI, 1968), p. 72.

postulat de la fidélité à la forme comme obstacle à la fidélité au sens¹⁰.

La lecture des historiographies soulève cependant des questions d'ordre terminologique en matière de description des traductions recensées. Étant donné que les travaux de traduction s'accompagnaient d'un immense effort d'exégèse et que les versions arabes des écrits grecs allaient servir de matériau à tout un discours philosophique et scientifique, les traducteurs avaient fréquemment recours à la coupure des textes et à la paraphrase et les historiographes emploient des termes variés pour désigner les traductions, termes qui renvoient parfois à une paraphrase ou à un résumé, d'autres fois à une interprétation. Si est vrai qu'au niveau des manuscrits mêmes de ces traductions, il est souvent précisé où s'arrête l'exégèse et où commence la traduction, la problématique de la glose en traduction ne facilite pas la critique textuelle.

-
10. Une opposition traduction-transcodage se retrouve dans ces réflexions d'Al-Şafadî, *ibid.*, p. 388: «Il existe deux méthodes chez les traducteurs; la première est celle de Yûhannâ Ibn al-Biṭrîq, d'Ibn Nâ'ima al-Ĥimşî, et d'autres; le traducteur s'intéresse à chaque mot grec, à sa signification puis il donne un mot arabe équivalent quant au sens et le transcrit, puis il prend un autre mot et ainsi de suite jusqu'à ce que la traduction soit terminée. Cette méthode est mauvaise pour deux raisons; parce que les mots grecs n'ont pas tous leur équivalent en arabe et donc dans cette sorte de traduction plusieurs mots grecs sont restés tels quels et parce que la syntaxe et la structure des phrases dans une langue ne s'appliquent pas toujours à ce qui est mis en regard dans une autre langue; en outre, l'emploi de métaphores entraîne souvent des contresens et les métaphores sont nombreuses dans toutes les langues.

La deuxième méthode de traduction vers l'arabe est celle appliquée par Ĥunayn Ibn Isḥaq, Al-Jawharî et d'autres. Il s'agit de lire la phrase et de la comprendre, puis le traducteur traduit en donnant une phrase qui lui correspond, que les mots soient équivalents ou non. Cette méthode est meilleure.»

Il est certain que les critiques formulées à l'égard de ces traductions ne révèlent pas tant des approches et stratégies différentes voulues par les traducteurs que des facteurs d'ordre culturel — les premiers traducteurs arabes n'avaient généralement pas l'arabe comme première langue — et lexicographique — le système linguistique de l'arabe n'avait pas encore assimilé les concepts introduits par les textes grecs et les ressources de la langue n'avaient pas encore été mises en œuvre pour rendre compte de ces «nouvelles» sciences.

En l'absence d'un lexique scientifique adéquat ou suffisamment mobilisé, les traducteurs avaient recours à la translittération des termes grecs avec les modifications requises par la phonologie de la langue cible. Procédé couramment employé par les traducteurs latins soucieux d'«assimiler» le savoir gréco-arabe. Au fur et à mesure de l'exégèse des textes, des termes plus acceptables, au sens où ils respectaient la forme de l'arabe, finissaient par remplacer les termes translittérés. Un exemple de cette mise à jour terminologique apparaît dans une traduction arabe du *Livre des Plantes* de Dioscoride. Le premier traducteur avait laissé en grec le nom des plantes pour lesquelles il ne connaissait pas de terme arabe. Ḥunayn aurait révisé plus tard cette traduction en proposant, en parallèle, des équivalents arabes¹¹.

Si l'approche littérale s'applique, elle n'en est pas moins vue comme un pis-aller. Sur un manuscrit arabe du X^e siècle, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, le traducteur des *Topiques* précise qu'il a traduit selon la lettre certains passages, n'en ayant pas saisi la signification, et s'engage à les revoir ultérieurement. D'autres notes marginales mentionnent un traducteur du X^e siècle, qui se serait attaché à la littéralité par souci de rigueur et de minutie, ce qui explique «la corruption de

11. Manuscrit n° 2849 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale de Paris.

son expression en arabe et son manque de clarté qui apparaît dans sa traduction arabe de *La Poétique*¹².

Peut-on vraiment parler d'une évolution des critères de traduction? Il semblerait que la plus grande intelligibilité et la correction linguistique des versions arabes plus tardives soient dues, comme nous l'avons mentionné plus haut, à une plus grande compétence linguistique des traducteurs et à une plus grande souplesse de la langue d'arrivée que renforcent les exigences en matière de forme du texte cible, plutôt qu'à une véritable évolution des critères d'évaluation.

Problématique et métalangage de la traduction

La traduction est une activité qui inquiète comme en témoigne ce débat, rapporté par un compilateur du XIV^e siècle, qui aurait opposé un grammairien et un philosophe traducteur, commentateur d'Aristote, Mattâ Ibn Yûnis (mort en 940), qui traduisit du grec en syriaque et en arabe (voir la note 10). À la critique du grammairien «en effet, dans la traduction du syriaque, que dire des idées qui se modifient par la transposition qu'elles subissent en passant du grec au syriaque, puis du syriaque en une troisième langue, l'arabe?» le traducteur réplique: «Bien que les Grecs aient péri avec leur langue, la traduction a cependant pu sauvegarder les éléments du savoir, restituer les concepts et rendre fidèlement la vérité.»

Ces remarques illustrent l'éternel débat entre fidélité à la forme et fidélité au fond ainsi que la difficulté de dissocier fond et forme dans certains discours. Et les propos du grammairien ne peuvent que rappeler la problématique qui sous-tend encore toute réflexion philosophique sur la traduction:

12. Manuscrit n° 2346 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale de Paris, corrigé et collationné en 1027 et contenant, entre autres, la traduction de *la Poétique* d'Aristote due à Mattâ, ff. 131r-146v et la traduction des *Topiques* d'Aristote effectuée par Abû 'Uthmân al-Dimašqî et Ibrâhim Ibn 'Abd Allah al-Kâtib, ff. 241v-327v.

Admettons que la traduction a été véridique et non fallacieuse, qu'elle tendait plutôt à redresser le texte qu'à le défigurer, à en déterminer la portée sans jamais la perdre de vue, qu'elle n'était ni confuse, ni inexacte, ni insuffisante ni excessive, n'altérant pas l'ordre des termes, non plus que le sens du particulier ni du général, ni de ce qui est au plus haut point particulier ou général. Bien que tout cela ne soit guère possible et que les caractères naturels des langues et les traits spécifiques des concepts ne le permettent pas¹³.

À contre-courant des préoccupations des traducteurs, viennent s'inscrire les exigences d'un lettré comme Al-Jâhîz qui semble vouloir démontrer l'impossibilité de l'acte de traduire en soulignant l'effet des interférences linguistiques d'une langue sur une autre et les défaillances des traducteurs:

Nous savons que quand le traducteur parle deux langues, il leur fait tort à toutes les deux, car chacune des langues attire l'autre, elles s'empruntent l'une à l'autre et s'opposent.

À ces interférences viendra s'ajouter la non-correspondance entre les langues que ne saurait alors contourner le meilleur des traducteurs:

Si celui qui écrit bien en grec est traduit par celui qui écrit bien l'arabe et si l'arabe est moins éloquent que le grec, le contenu et la traduction ne présenteront pas d'insuffisances et le grec se devra de pardonner à l'arabe le manque d'éloquence dans la traduction arabe.

Outre ces obstacles linguistiques, Al-Jâhîz insiste sur la connaissance du sujet comme condition *sine qua non*: «le

13. Abû Hâyyân al-Tawhîdî, *Al-Imtâ' wal-Mu'ânasa* (Le Caire, 1939), pp. 67-68. Il existe une traduction anglaise de Margouliouth, *Journal of the Royal Asiatic Society* (1905), pp. 111-129.

traducteur doit faire preuve [...] du même niveau de connaissance que l'auteur traduit»¹⁴.

Quelles sont les raisons qui poussent ainsi ce virtuose de la langue arabe à parler de trahison et d'impossibilité pour toute œuvre de traduction? Elles sont complexes, à la fois d'ordre linguistique et culturel. Il est certes indispensable de souligner que l'inquiétude que soulève la problématique d'une traduction des textes sacrés sous-tend de pareilles objections. La traduction pourrait alors représenter l'ultime trahison et le puriste de la langue s'inquiète de cet influx massif de termes étrangers véhiculés par ces sciences nouvelles auxquelles il s'intéresse néanmoins.

Serait-ce schématiser que de situer l'observateur comme tourné vers le texte source et l'auteur, alors que le praticien prend en compte le destinataire, la nécessité de communiquer et de rendre intelligible le message et cela sous une double contrainte: le respect dû au texte source et le respect de la langue d'arrivée? Une telle contrainte est présente dans cette remarque faite par Ḥunayn sur son propre travail en réponse aux critiques de ses adversaires dont la médisance l'avait fait tomber en disgrâce auprès du Calife:

Ils ont vu que je leur étais supérieur par ma science, mon travail et ma traduction pour eux des sciences illustres, à partir de langues qu'ils ne maîtrisaient pas ou ne connaissaient pas du tout et cela avec l'expression et le style les plus purs, sans faute aucune, sans erreur du point de vue des grammairiens arabes qui connaissaient les règles de la syntaxe et ne trouvaient aucune faute, aucune flexion, aucune signification qui ne soit des plus correctes et dans le style le plus agréable et le plus clair, que peut comprendre celui qui n'est pas un spécialiste de la médecine ou qui ne sait rien des voies de la philosophie¹⁵.

14. Al-Jāhīz, *Kitāb al-Ḥayawān* (Le Caire, 1955-57), I, pp. 75-79.

15. Cité par Ibn Abī Ušaybī'a, compilateur du XIII^e siècle, dans *Uyūn al-anbā' fi ṭabaqāt al-aṭibbā'* (Le Caire, 1882), p. 191.

Le traducteur de l'époque ne traite pas un texte anonyme dans une langue vernaculaire mais il traduit les maîtres: Aristote, Hippocrate et Galien, pour ne citer qu'eux, ce qui ne saurait que renforcer ce sens de la hiérarchie entre original et traduction. Et la traduction s'effectue dans une langue à la fois souple et très codifiée qui jouit du statut de langue de Révélation divine.

Dans une optique d'évaluation, les divergences concernant la terminologie utilisée par traducteurs et historio-graphes pour décrire le processus de traduction — paraphrase, exégèse, transcodage, résumé — ou pour cerner certaines notions telles que la métaphore et l'équivalence pourraient faire l'objet d'une étude. Un essai de lexique du métalangage de la réflexion «traductologique» chez les traducteurs de l'époque abbasside imposerait une relecture du discours linguistique des penseurs arabes anciens.

Université de Salford
(Angleterre)